



Assemblée générale ordinaire du 02 avril 2025

Appel à candidatures au Conseil d'administration d'Energies Collectives

Cher sociétaire

Le Conseil d'administration compte actuellement 11 membres (8H et 3F) dont 1 seul est renouvelable lors de la prochaine assemblée générale.

En application des statuts de la coopérative, il peut être constitué de **15 membres tous bénévoles, élus par l'assemblée générale ordinaire pour 2 ans renouvelable.**

Comme vous le savez, ils s'emploient à faire fonctionner la coopérative. Les tâches sont variées et font appel à de multiples compétences. Elles requièrent disponibilité temporaire, organisation, pertinence d'analyse, bon sens pratique et envie de travail collectif.

Tout sociétaire a sa place dans le Conseil d'administration. Deux raisons plaident pour **pourvoir les 5 postes vacants :**

- 1) Cela permet de **renforcer le Conseil d'administration** (5/15) d'assurer une régénération annuelle du Conseil d'administration plus équilibrée et de progresser vers la parité H/F.
- 2) **L'élargissement de l'action de la coopérative dans les 2 ans à venir** va engendrer un accroissement du travail bénévole des administrateurs, qui nécessite un meilleur partage des tâches pour en assurer la réussite.

Nous comptons sur votre compréhension et sur votre engagement pour les 2 prochaines années.

Déclaration de candidature

par courriel ou par courrier **avant le 02 Avril 2025 12h00 dernier délai**, ou **en séance** de l'assemblée générale ordinaire **le 02 Avril 2025**

Je soussigné.eayant qualité d'associé.e d'Energies Collectives fait acte de candidature au Conseil d'administration en application des statuts d'Energies Collectives en vigueur, lors de l'assemblée générale ordinaire annuelle du 02 Avril 2025.

Fait à le

Signature :